

Une nouvelle impulsion au partenariat entre Euro Disney et les Pouvoirs Publics Signature d'un Avenant à la Convention du 24 mars 1987

(Marne-la-Vallée, le 14 septembre 2010) Euro Disney S.C.A. (la "Société"), société mère d'Euro Disney Associés S.C.A, société d'exploitation de Disneyland® Paris, a annoncé qu'elle signerait cet après-midi un Avenant à la Convention du 24 mars 1987 portant sur la création d'Euro Disneyland en France (la "Convention"), avec l'Etat, la Région Ile-de-France, le Département de Seine-et-Marne, et l'Etablissement Public d'Aménagement de Marne-la-Vallée ("l'Avenant").

Cet Avenant marquera une **nouvelle étape dans le partenariat existant entre le groupe Euro Disney** (le "Groupe") **et les Pouvoirs Publics**, lequel a permis depuis plus de 20 ans l'essor du secteur IV de Marne-la-Vallée autour de Disneyland Paris, la première destination touristique européenne, et du pôle économique et urbain de Val d'Europe.

Cet Avenant s'appuie sur la forte et croissante contribution de l'activité du Groupe à l'attractivité touristique de la France, à la production de valeur ajoutée pour l'économie française, à la création d'emplois directs et indirects, et au rééquilibrage de la région Ile-de-France vers l'Est, comme l'a souligné l'étude d'impact économique et social publiée en décembre 2009 par la Délégation Interministérielle au projet Euro Disney.

Cet Avenant s'inscrit dans un Projet d'Intérêt Général ("P.I.G.") et permet aux parties de :

- **poursuivre le développement de la destination touristique** tant pour l'activité hôtelière que pour l'activité des parcs à thèmes, avec notamment la possibilité de réaliser à terme un troisième parc et ce, afin de continuer à accroître l'attractivité de la destination Disneyland Paris et sa contribution au rayonnement touristique de la France.
- **poursuivre le développement urbain de Val d'Europe** et le rééquilibrage de l'activité économique et de la création d'emplois vers l'Est francilien, tout en favorisant l'accueil de populations nouvelles par une politique active de création de nouveaux logements conformément aux orientations du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France.
- **développer un nouveau projet de destination touristique, en partenariat avec le Groupe Pierre & Vacances via une société commune, partie à l'Avenant, « Les Villages Nature de Val d'Europe ».** Fondé sur le **développement durable**, ce projet, qui sera lancé en fonction des conditions du marché, porterait sur une surface potentielle à terme d'environ 500 hectares, et devrait se réaliser en plusieurs phases sur une période d'environ vingt ans.

Afin de permettre notamment ce nouveau projet, le périmètre de la Convention a été modifié et sa superficie totale portée de 1 943 à 2 230 hectares. De même, la durée de la Convention a été modifiée pour être prorogée de 2017 à 2030. D'ici cette date, et selon les estimations de l'Etat, les différents projets envisagés sur le nouveau périmètre pourraient générer des investissements de l'ordre de 8 milliards d'euros, portés par différents promoteurs touristiques et urbains, dont 1,8 milliard d'euros pour Les Villages Nature de Val d'Europe porté essentiellement par des investisseurs particuliers et/ou institutionnels, et un potentiel de création d'emplois de l'ordre de 70 000 emplois directs, indirects et induits.

Afin d'accompagner ces développements, l'Avenant énonce un certain nombre de principes pour un développement équilibré et durable, et engage les Pouvoirs Publics à réaliser des améliorations et infrastructures supplémentaires en termes d'accès routiers et de réseaux de transports en commun, dans le périmètre de la Convention et en d'autres lieux en Seine-et-Marne.

Philippe Gas, Président d'Euro Disney S.A.S., a déclaré : *« Avec cet Avenant à la Convention, nous réaffirmerons notre confiance commune en l'avenir de Disneyland Paris. Depuis plus de vingt ans, c'est un modèle qui a permis une croissance partagée avec nos partenaires et les collectivités qui nous entourent. Notre rôle moteur dans l'Est francilien nous engage à continuer à développer la destination touristique, pour soutenir la France dans la course mondiale du tourisme, tout en répondant aux grands défis en matière de développement durable. »*

<i>Impact économique</i>	<i>Impact touristique</i>	<i>Val d'Europe</i>
<ul style="list-style-type: none"> • 56 000 emplois directs, indirects et induits • 1 emploi à Disneyland Paris génère 2,8 emplois ailleurs en France • 3 milliards d'euros de valeur ajoutée directe, indirecte et induite à l'économie française • 1^{er} employeur mono-site d'Ile-de-France et 1^{er} employeur privé de Seine-et-Marne 	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{ère} destination touristique européenne (plus de 215 millions de visites depuis 1992) • 6,43 % des recettes en devises du tourisme en France • 1 € dépensé à Disneyland Paris par les visiteurs étrangers = 2 € dépensés à l'extérieur • 5^e pôle hôtelier de France • 10% des nuitées d'Ile-de-France et 71% des nuitées de Seine-et-Marne • Deux centres de congrès, 1000 événements d'entreprise par an 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 € d'argent privé investi pour 1 € d'argent public depuis 1989 • 28 000 habitants pour 21 000 emplois • Un ratio de 2 emplois par actif résidant à Val d'Europe • 1 700 établissements implantés à Val d'Europe • 11 000 logements à Val d'Europe, dont 6 000 développés par Euro Disney • 1^{er} hub d'interconnexions TGV de France
Sources : Setec, 2009 ; Euro Disney, SAN Val d'Europe		

Contact Presse

Laurent Manologlou

Tel : 01 64 74 59 50

Fax : 01 64 74 59 69

e-mail : laurent.manologlou@disney.com

Relations Investisseurs

Olivier Lambert

Tel : 01 64 74 58 55

Fax : 01 64 74 56 36

e-mail : olivier.lambert@disney.com

Communication Corporate

Jeff Archambault

Tel : +331 64 74 59 50

Fax : +331 64 74 59 69

e-mail : jeff.archambault@disney.com

Prochain communiqué de presse : Bilan semestriel du contrat de liquidité en octobre 2010

Toutes les informations financières peuvent être consultées sur notre site internet <http://corporate.disneylandparis.fr>

Code ISIN : FR0010540740

Code Reuters : EDL.PA

Code Bloomberg : EDL FP

Le Groupe exploite le site de Disneyland® Paris qui comprend le Parc Disneyland®, le Parc Walt Disney Studios®, sept hôtels à thèmes d'une capacité totale d'environ 5 800 chambres (sans tenir compte d'environ 2 400 chambres des hôtels exploités par des partenaires tiers, localisés sur le site), deux centres de congrès, le centre de divertissements Disney® Village et un parcours de golf de 27 trous. L'activité du Groupe comprend également le développement d'un site de 2 230 hectares, dont la moitié reste à développer. Les actions d'Euro Disney S.C.A. sont inscrites et cotées sur Euronext Paris.